

Compte rendu de la Réunion du mardi 23 février 2010

Convocation du 15 février 2010

Présents :

Mr MOULY Alain – Mr ROUSSEL Christian - Mr BARREAU Jean Guy – Mr BOULET Bernard - Mr FRAISSE Laurent – Me GUERRERO Jeannine - Mr SAUNIE Sylvain– Mr STEENBERGEN Nils.

Absents :

Me ANDRE Brigitte (excusée)

Ordre du jour :

Informations : ONF, Labellisation du parc régional, Natura 2000, commission tourisme...
Schéma directeur d'eau potable.
Elections régionales
Elargissement du Carceiras.
Travaux 2010.
Don à Haïti.
Stationnement dans le village.
Divers.

Début de la séance :

Le quorum est atteint la séance débute à 18 heures.

Information sur les réunions et dossiers en cours:

TNT :

Rieussec ne fait pas parti de la zone alimentée par le réseau hertzien numérique terrestre.

PONTS :

Une commission d'enquête a contrôlé l'état des ponts sur la commune de Rieussec. Le pont sur le chemin du moulin de Péribis doit être consolidé. Le pont du moulin de trédos propriété des communes de Vélioux et de Rieussec va être restauré prochainement.

SPANC :

Le contrôle de l'état des assainissements individuels de la commune a été effectué. Un rapport sera transmis à chaque propriétaire concerné. Ces propriétaires disposeront d'un délai de quatre années pour effectuer les mises en conformités.

ONF :

Le rapport d'activité 2009 n'appelle pas de commentaire particulier. Pour 2010 pas de travaux envisagés.

PARC REGIONAL DU HAUT LANGUEDOC :

La charte est en cours de révision, l'avant projet d'avril 2009 a été validé. Le périmètre du parc s'élargit par l'apport 28 communes soit 52431ha et 12000 habitants.

Contenu de la charte : L'énergie – L'agriculture – Les carrières – La protection et la gestion des espaces naturels – L'urbanisme – Conseil scientifique.

NATURA 2000 :

La directive Oiseaux d'avril 1979 et la directive Habitats de mai 1992 font que par décret ministériel du 8 novembre 2001 les sites N2000 du Minervois ont été désignés. Deux sites :

- Le site d'intérêt communautaire Causse du Minervois au titre de la directive Habitat 21854 ha
- La zone de protection spéciale du Minervois au titre de la Directive Oiseaux 24820 ha.

Afin de rédiger le document d'objectif (DOCOB) un comité de pilotage doit être mis en place. Ce comité de pilotage est composé d'élus, d'usagers et de représentants de l'état.

A l'unanimité des présents le conseil désigne Alain MOULY comme délégué à Natura 2000.

COMMISSION TOURISME :

Des chemins empruntant d'anciens tracés et reliant les communes sont à l'étude, ils permettraient d'effectuer de la marché à pied et du VTT... et de faire connaître des monuments du patrimoine local (beaux cites et point de vue, puits, four à pain, églises...)

Ces chemins seraient répertoriés balisés et classés en fonction de leur difficulté dans des guides touristiques.

Pour la commune de Rieussec les cites du lavoir du mas, du four à pain, du puits jouxtant le four à pain et de l'église pourraient être mentionnés et préservés pour la visite (pose de grilles de protection, de rambardes d'accès...)

EAU POTABLE :

Le cabinet CETUR instruit le dossier de mise en conformité du réseau d'eau potable avec le schéma directeur. Alimentation de Cousses Brian et le Bouyssas par la source du Brian avec installation d'un réservoir à Cousses. Alimentation de La Mourlarié par Fountingou.

Une délibération pour la mise en conformité du réseau d'eau potable avec le schéma directeur adoptée à l'unanimité.

La prolongation du réseau des eaux usées, de l'église jusqu'au centre du village (pont sur le Rieussec) en suivant la route est à l'étude. Le conseil délibère sur la prolongation de ce réseau.

Une délibération pour la prolongation du réseau tout à l'égout est adoptée à l'unanimité.

Les dossiers de demande de subventions seront déposés avant la fin mars.

ELECTIONS REGIONALES

La liste des assesseurs ainsi qu'un tour de garde du scrutin à été programmé.

ELARGISSEMENT DU CARREIRAS :

Le projet est en cours, deux devis sont à l'étude, l'étude de la participation des propriétaires au montant des travaux sera effectuée par un cabinet spécialisé..

TRAVAUX SALLE DES RENCONTRES :

La pose d'un extracteur d'air à 6 bouches et la réfection des aérateurs du vide sanitaire sont proposés afin d'éviter les dangers encourus par la condensation d'eau sur le sol. Le devis est de 4570 €.

La pose de l'extracteur et la réfection des aérateurs est adoptée à l'unanimité.

Restauration des angles des murs et réfection des peintures de la salle de rencontre avec pose de lices sur tout le pourtour : devis 3001€.

Les travaux de peinture sont adoptés à l'unanimité.

ELAGAGE DES TILLEULS DU CIMETIERE :

L'élagage des tilleuls demandé par plusieurs administrés a un coût de 2332€.

L'élagage des tilleuls est adopté à l'unanimité.

PROPOSITION DE DON A HAITI :

Suite à la catastrophe que vient de vivre le peuple Haïtien, Monsieur le Maire propose d'effectuer un don de 100€ pour Haïti.

La proposition de don de 100€ est adoptée à l'unanimité.

STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE :

Encore une fois nous avons dû évoquer les problèmes de stationnement dans le village. Dernièrement un camion de dépannage n'a pu passer dans le mas ; qu'advientra t'il le jour ou le véhicule empêché de circuler sera un véhicule de secours ? Un peu de civisme est demandé à Tous.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Kotterer est venu signaler que la toiture du gîte de l'église fuyait lors de pluies. Un contrôle effectué par un maçon fait apparaître que la totalité de la toiture gîte et église est à refaire.

Une réparation d'attente sera effectuée. Des devis sont demandés, les monuments historiques sont informés un dossier de demande de subvention sera instruit et transmis aux organismes concernés.

L'ordre du jour est épuisé la séance est levée à 20h 30.

Le secrétaire de séance ROUSSEL Christian